



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE JEUDI 17 DÉCEMBRE 2009 À 20H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, RUE LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Nomination d'un nouveau membre au sein du Comité Consultatif D'Urbanisme (CCU) de la Ville de Hampstead.
4. Adoption - Règlement n° 776 concernant l'adhésion de la Ville de Hampstead au Régime de retraite constitué par la Loi sur le Régime de retraite des élus municipaux.
5. Adoption - Règlement n° 744-1 modifiant le règlement n° 744 concernant le traitement des membres du Conseil municipal.
6. Adoption - Règlement n° 727-7 modifiant le règlement de zonage n° 727 concernant la création de la Zone CW-6 à l'intérieur de la Zone RB-4 et de définir ses utilisations autorisées (lieux de culte et résidentiel).
7. Adoption - Règlement n° 740-4 modifiant le règlement n° 740 sur la Régie interne des séances du conseil de la Ville de Hampstead.
8. Avis de motion – Règlement n° 777 autorisant un emprunt au montant de 293 265\$ pour réduire les taux de taxes de 2010 en vertu des articles 3 et suivants du Décret 1210-2005.
9. Avis de motion – Règlement n° 778 décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2010.
10. Adjudication du contrat de renouvellement d'assurance de dommages et de responsabilité pour 2010.
11. Deuxième période de questions du public.
12. Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 14 décembre 2009

Me Nathalie Lauzière
Greffière de la Ville